Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la grande salle du Centre municipal au 124, rue Principale à Palmarolle, le 12 août 2020, à 19 heures.

Séance tenue sous la présidence de madame la mairesse Louisa Gobeil.

Présences :		Absences :	
Mmes	Aline Bégin Véronique Aubin	Mme	Lyne Vachon
M	Jacques Chabot		

Assiste également à l'assemblée, madame Véronique Hince, directrice générale intérimaire et secrétaire-trésorière intérimaire, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Conformément à l'article 157 du Code municipal, les élus tous présents renoncent à l'avis de convocation dans les circonstances particulières de la tenue des séances du conseil, dû à la pandémie de la COVID-19.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Ouverture de la séance à 19 heures et 00 minute, et mot de bienvenue du président d'assemblée.

→ LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution nº 20-08-218 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ PAR LA FIRME *RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.*;
3. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019;
4. AFFECTATION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT;
5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Aline Bégin, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale p. i., secrétaire-trésorière p. i. et secrétaire d'assemblée, Véronique Hince, soit adopté tel que présenté.

Résolution nº 20-08-220 **Approbation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

ATTENDU que la firme de comptables professionnels agréés (CPA), fiscalistes et experts-conseils *RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.* a présenté séance tenante les états financiers de la Municipalité de Palmarolle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019;

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal approuve les états financiers présentés séance tenante par Madame Véronique Caron de la firme *RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.*, à qui la municipalité a confié la mission d'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Palmarolle pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019.

Résolution nº 20-08-221 **Affectation des activités de fonctionnement**

ATTENDU que la Municipalité a effectué des investissements pour un total de quatre cent vingt mille quatre cent trente dollars (420 430 $) au cours de l'année financière 2019;

ATTENDU que la municipalité a généré des revenus d'investissements de cinq cent soixante-sept mille huit cent soixante-dix-neuf dollars (567 879 $);

ATTENDU que la municipalité a obtenu un financement de cent trente-six mille quatre-vingt-onze dollars (136 091 $);

ATTENDU que la municipalité a un excédent de financement de trois cent quarante et un mille cent soixante-trois dollars (341 163 $) qui est réservé pour le service de la dette à long terme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

D'AFFECTER quarante et un mille cent quatre-vingt-huit dollars (41 188 $) des activités de fonctionnement de l'année financière 2019, aux activités d'investissements de l'année financière 2019 et que le déficit d'investissement de seize mille quatre cent trente-cinq dollars (16 435 $) est comblé par l'excédent de seize mille quatre cent trente-cinq dollars (16 435 $) de l'année financière 2018.

→ LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution nº 20-08-222 **Levée et fermeture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Aline Bégin, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE la séance soit levée à 20 heures et 11 minutes.

Le président d'assemblée, La secrétaire d'assemblée,

_____ _____

Louisa Gobeil
Mairesse

Véronique Hince,
Directrice générale intérimaire,
Secrétaire-trésorière intérimaire